Bulletin d'information NATURA 2000

Étangs de l'Armagnac

N°16 - Mars 2019

Fritillaire pintade © Adasea 32

Bloc-notes

Permanence à la mairie de Manciet le premier vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00

Retrouvez les actualités du site Natura 2000 sur :
gers.n2000.fr

Et sur
pays-armagnac.fr

Éditorial

Le PETR s'implique dans la gestion du site Natura 2000

Depuis le 1er avril 2018, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac a été désigné par le COPIL structure porteuse de l'animation, rôle jusqu'à présent assuré par l'État.

Cet engagement concrétise la volonté solidaire des 4 communautés de communes qui constituent le territoire de l'Armagnac de faire de la qualité de son environnement un marqueur de son identité et un avantage comparatif pour son développement. L'évolution des attentes de la société en matière de préservation environnementale fait de la richesse de notre patrimoine naturel, un atout pour l'image de notre territoire, son tourisme, son agriculture et ses produits de qualité.

Le PETR assure la coordination générale du site ainsi que sa gestion administrative et financière. Le Pays délègue à l'ADASEA du Gers, épaulée par le CPIE Pays Gersois et le CRPF, les missions techniques notamment contractualisation avec les agriculteurs, les forestiers, les propriétaires et les collectivités.

E. DUPUY-MITTERRAND, Présidente du PETR Pays d'Armagnac

Tout en assurant une gestion rigoureuse des zones naturelles, je souhaite impulser avec le PETR Pays d'Armagnac une nouvelle dynamique de valorisation du site Natura 2000 des Étangs de l'Armagnac en mobilisant les acteurs avec lesquels nous collaborons depuis de nombreuses années : collectivités, propriétaires, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs et autres gestionnaires des milieux.

Michel GABAS
Conseiller Départemental
Maire d'Eauze
Président du Comité de Pilotage

La vie du site Natura 2000 en résumé et en chiffres

Bilan 2015-2018 de la contractualisation

adasea 32

5 Agriculteurs bénéficiaires en 2018
30 Agriculteurs bénéficiaires depuis 2015

394 ha de surfaces engagées sur les campagnes 2015 à 2018
dont **95 ha** de cultures converties en prairies
284 ha de gestion de prairies inondables, humides et sèches
15 ha de vignes (enherbement des inter-rangs)

43 mesures proposées
77 engagements depuis 2015
1 engagement = 1 mesure pour 1 agriculteur

14 points d'eau entre 2015 et 2018

Plus de 467 000 € engagés sur les campagnes 2015-2016-2017-2018

Plus de 5 km de fossés et plus de 3,6 km de haies engagés sur les campagnes de 2015 à 2018

2019 - 2020, la contractualisation se poursuit...

Contactez l'ADASEA pour le diagnostic de vos parcelles et l'analyse de leur **éligibilité aux MAEC**. Le dépôt s'effectue comme chaque année au moment de la déclaration sous télépac (avril-mai). **N'oubliez pas la date limite du 15 mai !**

Les propriétaires peuvent aussi bénéficier **de contrats ou de charte afin de préserver la biodiversité**. Si vous êtes intéressés vous pouvez **contacter l'ADASEA du Gers pour réaliser un pré-diagnostic** afin de faire le point sur ce qu'il est possible de contractualiser.

Sous réserve du retour d'instruction par les services de l'Etat

Côté sensibilisation

CPIE PAYS GERSOIS

Animation pédagogique auprès des scolaires sur le thème de l'eau

Sensibilisation de 2 classes de CP, l'une à Cazaubon (22 élèves) et la seconde à Nogaro (18 élèves). Ces séances en classe ont permis aux enfants de découvrir le cycle de l'eau, les utilisations par l'Homme ou encore les milieux aquatiques et les espèces qui y vivent.

Animation pédagogique ©ADASEA 32

Journée Mondiale des Zones Humides 2019

Le 20 février 2019, le Centre de loisirs de Nogaro s'est rendu sur le site de la Hitère pour découvrir **les zones humides et leur biodiversité**. Les 25 jeunes de 6 à 11 ans ont pu appréhender par l'intermédiaire de différents ateliers : les zones humides, la faune qui y vit notamment via les empreintes des animaux. Pour faire connaissance avec les petites bêtes aquatiques de l'étang, ils ont réalisé une pêche à l'épuisette.

En accompagnement de l'animation du CPIE Pays Gersois lors de la JMZH, le 20 février 2019, **le Pays d'Armagnac a organisé une petite conférence de presse** à la Hitère. Les opérateurs techniques de l'animation du site Natura 2000 de l'Adasea du Gers et les élus du PETR étaient présents pour **mettre en valeur le site Natura 2000 des « Étangs de l'Armagnac »**.

La vie du site Natura 2000 en résumé et en chiffres

Les travaux sur l'étang du Moura

Moulin du Moura ©CD32

La restauration du Moulin :

Le Département du Gers a conventionné avec le CAUE du Gers depuis 2015 pour la restauration du moulin du Moura qui touche à sa fin. En 2018, les travaux se sont portés sur la toiture, les murs et le sol de la dernière partie du bâtiment, avec aménagement d'une terrasse couverte. Cette année, les travaux porteront sur des finitions (enduits des murs) et la remise en état du site avec création d'un petit pont de pierre pour l'accès au moulin (franchissement du fossé).

Le Département du Gers mène des actions pour l'aménagement du site pour l'accueil du public :

Cet hiver, il a missionné l'entreprise STPAG pour l'aménagement d'un parking en bordure de la départementale facilitant l'accès au site.
L'ONF a travaillé sur un avant-projet d'aménagements pour l'accueil du public. Des travaux suivront sur l'année 2019 jusqu'au printemps 2020, sur la réalisation d'un sentier pédagogique et d'un observatoire entre autre.
En 2019, le bureau d'étude SCE va travailler sur un projet de restauration de la pisciculture qui sera suivi par des travaux de remise en état.

Parking du Moura ©CD32

1600	1684	• 1ère Mention de l'Etang du Loc dans le Terrier d'Espas
	1740	• 1ère Figuration de l'étang du Moura sur la Carte de Cassini
1850	Juillet 1854	• Courrier des habitants d'Espas au Préfet du Gers : pétition pour obtenir la rectification de la retenue du Loc source d'insalubrité permanente
	4 octobre 1859	• Règlement du niveau de la retenue du Moura, projet présenté et approuvé visant à pratiquer un large vannage dans le corps du déversoir construit à la jonction de son canal d'amené et la construction d'? de fond dans la digue aux abords du moulin du Moura capable de vider le bassin dans un court interval • Travaux à l'initiative de Sr Dumon sur le canal du Loc
	31 août 1859	• Début de l'instruction de ces deux affaires par le Service Hydraulique du Département du Gers • Mémoire de Sr Dumon à M. Le Préfet du Gers « dans le but de réfuter les attaques dirigées contre l'existence légale de ses propriétés par les habitants d'Espas
	22 juin 1864	• Projet de règlement fixant l'abaissement du niveau actuel du Loc et la construction d'un ouvrage de décharge dans le corps même de la grande digue de retenue, élargissement du fossé latéral à l'initiative de M. Dumon
	19 juillet 1864	• Rapport de l'Ingénieur ordinaire qui « a pour but d'examiner la valeur des réclamations de cette commune et de répondre aux justifications produites par M. Dumon « les ouvrages présentés à M. Dumon auront été exécutés, la plus complète satisfaction aura été données aux habitants des communes d'Espas et d'Aveyron-Bergelle »
	1870	• Assèchement par M. Dumon à la suite des plaintes récurrentes
1900	1930	• Remise en eau de l'étang par M. Le Capitaine Jean De Batz
	1931	• 1ère pêche par M. L'Abbé Dambau régisseur
	1939-45	• Mise en fonctionnement du moulin pendant la Guerre par le grand Père de M. Payros
	1955	• Mise en culture3 ans par M. Dufrechou (père de Mme Fajet) de Bourroullan (blé de Soisy
	1956	et maïs)
		• Témoignage des jeunes du village patinant et faisant du vélo sur l'étang gelé

La recherche scientifique :

En 2018, le Département du Gers a élaboré un partenariat avec le CNRS sur trois grands axes :

- la recherche historique
- le suivi hydroclimatique
- le suivi de la végétation par drone

Les premiers résultats sont encourageants notamment en ce qui concerne l'histoire du Moura et le suivi de la végétation.
Ce partenariat est reconduit en 2019 avec très certainement un article à paraître lors des rencontres internationales des zones humides en juin en Roumanie.

La révision du DOCOB

Après 22 mois de travail, la révision du document d'objectif du site Natura 2000 des Étangs de l'Armagnac est terminée !

Le comité de pilotage local (COPIL) s'est réuni le vendredi 07 septembre à Éauze. Il a validé ce nouveau document d'objectifs, réalisé par l'ADASEA du Gers et ses partenaires Conservatoire d'Espaces Naturels, Fédération Départementale de Pêche du Gers et Ecole d'Ingénieurs de Purpan.
Suite aux discussions lors des groupes de travail des mois de février et mars 2018, une évolution du périmètre du site Natura 2000 et de sa zone d'influence a également été proposée et validée par le COPIL.
Que toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette révision soient remerciées, que ce soit pour la rédaction, la relecture, les groupes de travail ou l'accueil dans les communes.

Le nouveau DOCOB (Etangs de l'Armagnac (DOCOB II -2018) est disponible à téléchargement au lien suivant : http://gers.n2000.fr/les-actions/le-document-d-objectifs

Zoom sur ...

Le CRPF, partenaire de l'animation du site

Formation ©CRPF

Le CRPF Occitanie (Centre Régional de la Propriété Forestière) est une délégation du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), établissement public à caractère administratif au service de tous les propriétaires forestiers privés.
Ses missions, définies dans le code forestier, sont très larges. Elles concourent à orienter et à développer une gestion durable des forêts privées, soucieuse de l'impact sur l'environnement et compatible avec une bonne valorisation économique du bois.
Le CRPF accompagne les propriétaires dans la réalisation de leurs projets, participe à la promotion et à l'instruction des documents de gestion durable (Plan Simple de Gestion et Code des Bonnes Pratiques).

Participants à la formation ©CRPF

En octobre 2018, le CRPF a organisé une formation sur 2 journées sur le thème de la « Gestion durable et conservatoire de la biodiversité, des habitats et des espèces ». L'une de ces journées a eu lieu sur le site Natura 2000 des Étangs de l'Armagnac et l'ADASEA du Gers est intervenue en tant qu'animateur du site Natura 2000. Les participants ont pu apprendre à identifier les différents habitats naturels, à observer les indices de présence d'espèces d'intérêt communautaire et à adapter les itinéraires sylvicoles.

N'hésitez pas à contacter le CRPF pour des conseils de gestion durable et un diagnostic de vos parcelles boisées en site Natura 2000.

Pour en savoir plus

Gestion administrative et financière

PETR Pays d'Armagnac

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays
BP 3 32800 ÉAUZE
Contact : Philippe DUDEZ (Directeur)
direction-armagnac@orange.fr
05 62 08 26 57
Site internet: http://www.pays-armagnac.fr

Services de l'État

DDT Direction Départementale des territoires

1 place du Foirail
32009 AUCH CEDEX
Contacts : 05 62 61 46 46
Franck LEBLANC, Viviane MAZUEL

Animation et Montage des dossiers

ADASEA du GERS

Maison de l'Agriculture, Route de Mirande
BP 70161 32003 AUCH CEDEX
a032@adasea.net — 05 62 61 79 50
Site internet: http://www.adasea32.fr/

Sensibilisation grand public et scolaires

CPIE Pays Gersois

16 Rue Delort
32300 MIRANDE
contact@cpie32.org — 05 62 66 85 77
Site internet: http://www.cpie32.org/

Forêt

CRPF Occitanie

Maison de l'Agriculture, Route de Mirande
BP 70161 32003 AUCH CEDEX
Contact : Florent NONON
florent.nonon@cnpf.fr — 05 62 61 79 16

Animation et bulletin financés par

Pays d'Armagnac

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

l'Europe s'engage en Occitanie

UNION EUROPÉENNE

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Disponible en version numérique